



dispositif de revitalisation

Modalités des mesures de soutien aux projets créateurs d'emplois sur l'Arrondissement d'Albertville

Les aides directes aux projets de créateurs d'emploi

Nature des aides : 5 000 euros par emploi créé

Les conditions d'éligibilités au dispositif

1. Les emplois éligibles : CDI ou CDD de plus de 12 mois, à temps plein ou à temps partiel
2. Les créations d'emplois doivent intervenir sur la durée de la convention, soit du 13 Décembre 2022 au 12 Décembre 2024.
3. Chaque emploi doit constituer une augmentation nette de l'emploi au sein de la structure.
4. Secteurs d'activités prioritaires : industrie, transport, BTP, services à la personne, médico-social
5. Etre un employeur privé, entreprises ou associations, implantés ou souhaitant s'implanter sur l'arrondissement de la sous-préfecture d'Albertville comprenant notamment la vallée de la tarentaise.
6. Les soutiens sont octroyés en priorité aux créations d'emplois relevant de la transition énergétique et écologique et aux projets de relocalisation d'activités au sein de TPE, PME et ETI.

Le processus de sélection

1. Contact et constitution d'un dossier comportant tous les éléments suivants :
 - Descriptif de l'entreprise : identité, historique, activité, situation actuelle, stratégie
 - Descriptif et chiffrage du projet : business plan à trois ans
 - Trois dernières liasses fiscales
 - Prévisionnel sur trois ans : bilan et compte de résultat
 - Autres : extrait K-Bis, copie des statuts, RIB
2. Validation du dossier par le comité d'engagement des fonds
3. Signature d'une convention de financement engageant l'entreprise sur ses objectifs emplois
4. Versement de 100% de l'aide financière à la fin de la période d'essai (CDI et CDD)

Pour tous renseignements complémentaires et dépôt de candidature, contactez-nous :
Emmanuel ARGAUD



revitalisation@randstadrisemart.fr



0800 08 72 88

Fiche de présentation

Description de l'entreprise

- Raison sociale
- Adresse postale
- Téléphone :
- Mail :
- Site Internet :
- Nom du demandeur :
- N°RCS
- Secteur d'activité :
- CA et résultat 2021 et 2022 :
- Forme juridique :
- Effectif :
- Date de création :
- Évolution sur 5 ans, si disponible, du C.A. et de l'effectif :
- Capital :
- Actionnariat :
- Dirigeant :

Présentation de l'entreprise et de ses activités :

Description du Projet d'entreprise :

Contexte :

Besoins :

Opportunité à l'origine du projet :

Calendrier de réalisation :

Autres :

Principaux chiffres du projet :

--

Programme de création d'emploi :

Date	CDI	CDD	Qualification	Salaire brut mensuel
Total				

Commentaires :

--